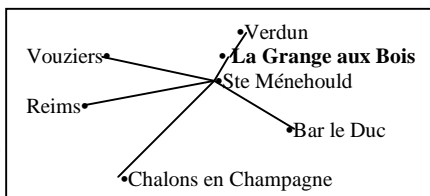


## PROGRAMME DU 17 mai 2009

A partir de 8H30 place de la fête à La Grange aux Bois :  
(2 km de **SAINTE MENEHOULD**)

- Accueil des randonneurs et inscription **sans repas**
- Remise des tickets-repas pour les pré inscrits
- 9 H ouverture des circuits (*tracé dans le cadre naturel de la forêt d'Argonne*)
- 11 H derniers départs
- A partir de 12 H repas sous chapiteau (terrain de foot de Florent en Argonne)
- 16 H fermeture des circuits



### REGLEMENT

Chaque participant est tenu de respecter le milieu naturel, la forêt et le code de la route, de ne pas quitter les sentiers balisés empruntés au cours de la randonnée. Il doit être couvert par une assurance responsabilité civile et restera responsable des accidents dont il sera auteur ou victime. **Le port du casque pour les cavaliers, les attelages et les VTTistes est obligatoire et engage la responsabilité du participant en cas d'accident.**

**Les dépassements entre attelages et cavaliers sur les parties communes ne sont pas autorisés pour des raisons de sécurité.**

Les enfants doivent être encadrés par un adulte responsable. Les chevaux doivent être à jour de leurs vaccins. Les carnets de santé des chevaux sont obligatoires et seront présentés au vétérinaire présent sur le lieu de départ.

Les chiens seront tenus en laisse

### PARCOURS

CIRCUITS VTT : 17 km ou 35 km( 17 km matin + 18 km après midi)

CIRCUIT MARCHÉ : 17 km (7 km matin + 10 km après midi)

CIRCUIT CHEVAL : 29 km ( 15 km matin +14 km après midi)

CIRCUIT ATTELAGE : 29 km (15 km matin + 14 km après midi)

### RENSEIGNEMENTS

[argonnr@gmail.com](mailto:argonnr@gmail.com)

[clubhippique.argonne@gmail.com](mailto:clubhippique.argonne@gmail.com)

**Tél :03.26.60.85.70 ou 03.26.60.18. 92**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

Circuit prévu

VTT 17 KM :  VTT 35 KM:

et

Nombre total  EQUESTRE :  PEDESTRE :

De participant:

ATTELAGE : CHEVAUX :  PARTICIPANTS :

### Contrôle vétérinaire au départ de l'épreuve, carnet de santé obligatoire

Coupon réponse à retourner à **CLUB HIPPIQUE D'ARGONNE 6 RUE DU POIRIER AUX LOUPS 51800 SAINTE MENEHOULD** avec le règlement à l'ordre du Club Hippique d'Argonne avant le **7 mai 09** (après cette date possibilité de s'inscrire uniquement sans repas)

#### Forfait rando repas compris

Adultes Nombre de personnes	Enfants – 10 ans Nombre enfants
-----	-----
<b>X 10 Euros=</b>	<b>X 5 Euros=</b>
TOTAL =	TOTAL=

#### Forfait rando sans repas

Adultes Nombre de personnes	Enfants – 10 ans Nombre enfants
-----	-----
<b>X 5 Euros=</b>	<b>gratuit</b>
TOTAL =	

Au total je verse la somme de \_\_\_\_\_ Euro à l'ordre du Club Hippique d'Argonne

«Les associations déclinent toute responsabilité en cas d 'accident, chaque participant doit être en règle vis à vis de sa propre couverture d' assurance »

**Par l'inscription, je certifie être assuré(e) pour ce type de manifestation et autorise les organisateurs à réaliser des prises de vue reproduisant en tout ou en partie mon image et à publier toutes les photographies ou les images que vous avez prises de moi.**